



2021.03923

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA

Recommandé
Département fédéral de justice et police
Madame Karin Keller-Sutter
Conseillère fédérale
Bundesgasse 3
3003 Berne



Notre réf. 6
Votre réf. /

Date **6 OCT. 2021**

Mise en vigueur partielle de la loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme ; ordonnance sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme

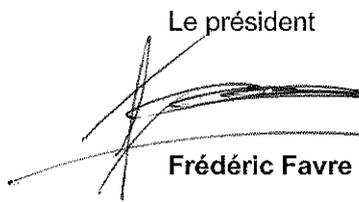
Madame la Conseillère fédérale,

Le Conseil d'Etat du canton du Valais vous remercie de l'avoir associé à la consultation citée en titre.

Nous saluons et soutenons pleinement les modifications proposées visant à renforcer la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse sans faire valoir de remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, à l'expression de notre considération distinguée

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Frédéric Favre



Le chancelier

Philipp Spörri

Copie à M. Christian Varone, Commandant de la Police cantonale
nicola.hofer@fedpol.admin.ch